

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 25 (1979)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

«Les enfants d'abord»	2
Concours de dessins	2
L'Ajoie a accueilli le	
57 ^e Congrès des Suisses	
de l'étranger du	
24 au 26.8.1979	3
Action nationalité	6
Quelques adresses utiles	7
Communications officielles:	
– Le nouveau billet de	
10 francs	9
– Mémento sur l'assurance	
facultative des Suisses	
à l'étranger	10
Communications du	
Secrétariat des Suisses	
de l'étranger de la NSH	
– Rubrique AVS	17
– Séjours de vacances	
en Suisse pour les enfants	
suisses de l'étranger	17
50 ^e Fête fédérale de tir	
1979, Lucerne	
Camps de ski 1980	18
«Les Crosets»	19
Deux Suisses de l'étranger	
célèbres	20
Le service des voyageurs	
des postes suisses	24



Il est rappelé à tous nos compatriotes, et ceci dans leur propre intérêt, de bien vouloir communiquer sans tarder au consulat tout changement d'adresse ou de domicile.

«Les enfants d'abord»

Mouvement de prévoyance en faveur de l'enfance, politiquement et confessionnellement neutre.

1. Son but:

Promouvoir sur le plan national une politique de prévention, afin que la Suisse soit à même – en cas d'adhésion de plein droit de notre pays à l'ONU – de plaider à l'Assemblée générale des Nations Unies la cause de l'enfance, avant que les tensions ne dégénèrent en conflits et dont les enfants seraient fatalement les victimes.

2. Un refus:

Ne plus admettre le fait accompli, voilà le refus. Ne plus admettre le carcan mental des idées reçues qui veulent que l'Histoire se répète perpétuellement, avec son cortège de souffrances infinies, sorte de fatalité inéluctablement liée au sort de l'humanité à cause de l'ignorance des uns ou de l'indifférence des autres, quand ce n'est pas par alibi pour habiller sa bonne conscience.

De toutes les tragédies qui déchirent le monde, la plus pitoyable est celle de l'enfance meurtrie. Des organisations humanitaires volent depuis longtemps au secours de l'enfance; leurs bienfaits sont universellement reconnus.

Une énorme lacune subsiste toutefois: La prévention, notamment en cas de conflits armés. Les milieux les plus autorisés attestent d'ailleurs que rares sont les mesures préventives prises dans les enceintes internationales. Or, c'est bien à cet échelon international, le plus élevé, que la prévention doit être instituée.

3. La plus haute tribune:

L'association «Les enfants d'abord» propose que la souffrance qu'endurent d'innocents enfants soit systématiquement rappelée à la tribune de l'ONU, avant même que n'éclate un conflit, en guise d'avertissement lorsque plane une grave menace.

Et ce cri, c'est notre pays qui doit le lancer, à savoir: «Que la Suisse s'engage – en cas d'adhésion de plein droit à l'ONU – à plaider la cause de l'enfance à l'Assemblée générale des Nations Unies avant que les tensions ne dégénèrent en conflits, dont les enfants seront fatalement les victimes».

Pour tous renseignements complémentaires touchant cette association, voire l'aide morale et éventuellement financière que vous accepteriez de lui apporter, veuillez écrire à:

«Les enfants d'abord» Case postale 80 CH-1530 Payerne

Concours de dessins

Pour clore l'année de l'Enfance, nous organisons un grand concours de dessins pour les enfants suisses de l'étranger, double-nationaux y compris. Thème:

A quelle image vous fait penser la croix rouge?

Conditions

Age: de 4 à 15 ans

Format maximum du papier

à dessin: A4 soit 21 x 29,7 cm

Date limite d'expédition: 30 avril 1980. Le cachet de la poste faisant foi.

Envoi: Tous les dessins devront être expédiés au Messenger Suisse, 96, rue de Grenelle 75007 Paris, en précisant sur l'enveloppe «Concours de dessin».

Indispensable: Noter au verso du dessin le nom, prénom, l'âge et l'adresse complète du concurrent, de manière lisible

Les résultats seront proclamés à Locarno, lors du 58^{ème} Congrès des Suisses de l'étranger où les dessins seront exposés. De nombreux prix récompenseront les artistes en herbe.

Enfants suisses de l'étranger, soyez nombreux à participer à notre grand concours.

*La Commission d'exécution de l'information
de et vers la 5^e Suisse*